

CONSEIL MUNICIPAL

du 26 OCTOBRE 2017 à 19 h 00

PRESENTS : Mme ARIAS, Mme ASTINGO, Mme BERGERON, M CARREAU, M. DELOMIER, M. DUPUIS, Mme FARGES, M. GROUSSARD, M. JOURDAN, M. SEVIN, M. TEYSSONNEAU, M. ZORRILLA

ABSENTS excusés : Mme RUIZ, Mme CHENIER, Mme RIOU

POUVOIR : Mme RUIZ à Mme FARGES

SECRETAIRE DE SEANCE : M CARREAU

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le choix de Monsieur CARREAU Nicolas comme secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande au conseil municipal l'autorisation de modifier l'ordre du jour concernant le point suivant : « Délégation d'officier d'état civil pour les PACS » qui est une information sans délibération à prendre.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette modification de l'ordre du jour.

Ordre du jour

Validation du compte rendu de la précédente réunion du CM

Après lecture du compte rendu, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Délibérations à prendre

1. Autoriser le Maire à signer la convention de dématérialisation avec la Préfecture

M le maire explique que cette convention est à mettre en place avec la préfecture en nommant l'entreprise qui nous accompagne (Gironde numérique) pour transmettre les informations électroniquement à la préfecture de la Gironde. Les personnes qui auront usage de la signature électronique seront Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Xavier ZORRILLA. Cette autorisation de signature donnée à Monsieur le Maire est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Informations avec décision à prendre

1. Mise en œuvre de la réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

M le maire expose que la municipalité doit prendre à sa charge le référencement des points d'eau pour la lutte incendie et leur contrôle annuel en adéquation avec les risques.

Le Conseil Municipal prend la décision de créer une commission présidée par Monsieur X. ZORRILLA pour mettre en place le plan des points d'eau suivant les nouvelles définitions données par le SDIS et créer ceux qui manquent en accord avec le SDIS.

2. Courrier des EPS Sébastien Vauban

M le Maire présente un courrier des professeurs de sport du lycée Vauban de Blaye demandant de subventionner le voyage (février 2018) de 5 élèves carsiens en classe de neige.

Ce projet étant strictement individuel, le Conseil décide de répondre négativement à cette demande, encourageant cependant la mise en place d'initiatives de ces élèves pour trouver des moyens financiers.

Informations

1. Rendez-vous Mme la Députée reporté

Monsieur le Maire fait part de la nouvelle date proposée par Mme la Députée au 26 avril 2018 à 20h00.

2. Souscription puits Les Ricards

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, pour récupérer le montant de la souscription versée pour la fontaine de Peyraud, il est nécessaire de lancer une souscription pour le puits des Ricards en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et que nous pourrions demander, ensuite, le rattachement de la souscription de la fontaine de Peyraud à celle du puits des Ricards.

3. Recensement de la population

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de recruter 3 personnes pour procéder au recensement de la population qui aura lieu du 15 janvier au 15 février 2018. 2 personnes ont déjà présenté leur candidature.

4. Délégation d'officier d'état civil pour les PACS

Monsieur le Maire informe le Conseil que le transfert de la gestion des PACS aux communes va provoquer un surcoût de travail aux secrétaires. Pour leur faciliter le travail, il est nécessaire de leur donner la délégation d'officier d'état civil pour tous les documents relatifs aux PACS. Ainsi, Madame Béatrice BERNALEAU et Madame Laure BEGOT, nos deux secrétaires de mairie, auront la signature pour ces documents.

Questions diverses

1. Travaux pour 2018 (listes à faire et devis)

Monsieur le Maire demande aux conseillers d'avoir 6 mois d'avance sur les projets de travaux afin de pouvoir gérer les dossiers dans les meilleures conditions et de gérer, au mieux, les budgets.

2. **Visite de l'entreprise BARAN**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de faire la visite de l'entreprise BARAN afin de connaître, au mieux, les forces économiques de la commune.

3. **Fontaine de Peyraud**

Mrs DELOMIER, SEVIN et CARREAU et Mmes ASTINGO et FARGES se réuniront pour étudier l'opportunité d'équiper la fontaine de Peyraud d'un espace pique-nique.

4. **Courrier anonyme**

Mme ASTINGO fait état d'un courrier anonyme reçu dans sa boîte aux lettres. Elle souligne l'incohérence des propos tenus et la remise en question de la parole du maire.

5. **Référents personnes âgées**

M TEYSSONNEAU propose de transmettre les coordonnées des personnes référents auprès de personnes âgées de la commune pour pouvoir leur apporter du soutien en cas de problème (canicules, radeurs...). Monsieur le Maire propose de remettre à jour ce système de personnes référents et de sensibiliser la population.

6. **Sécheresse et dégradation du bâti**

Mme BERGERON demande à vérifier le classement de la commune de Cars en zone reconnue touchée par la sécheresse. Elle souligne que de nombreux bâtiments privés se dégradent sous l'effet de la sécheresse. Monsieur le Maire propose d'en parler avec Monsieur le Sous-Préfet.

Réunion levée à 20h55